

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

C.C.P. : Paris 4.841-48 68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN



Rédacteur en chef :
H. PERRON

Bimestriel
N° 27 — FEVRIER-MARS 1950

Prix du numéro :
15 francs

Samedi 4 Mars 1950

à 20 h. 30

SALLE DE LA FRATERNELLE DE LA S.N.C.F.
20, rue Yves-Toudic (ex-rue de l'Entrepôt), Paris (10^e)
Métro: République

AU COURS DE SA

GRANDE FÊTE ANNUELLE

l'Amicale du Stalag V B

présentera :

F. RICHARD;
Henry BOB, comique burlesque de l'A.B.C.;
Pierre PERRET, chanteur de charme de la Radio;
Simone LOUPIAS, violoniste;
JO et CRICRI, de l'A.B.C.;
Nicole TOUTAIN et Annick HERZOG;
Lila DENIL, du Carrol's;
LITTLE BOY, du Cirque d'Hiver (le plus jeune jongleur du monde);
PIERRE et LELA, du Monico;
MARKO et MARKI, les clowns internationaux du Cirque Bouglione.

et
Raymond SOUPLEX

(Parrain de la troupe théâtrale du Stalag V B)
Au piano d'accompagnement: le compositeur Gonella

Prix des places : 200 fr.; 150 fr.; 100 fr.
Location au siège de l'Amicale tous les jours de 15 à 19 heures

Demandez la pochette-surprise V B; Prix : 100 fr.

Au cours de notre fête du 4 mars 1950, sera mis en vente tout un lot de pochettes-surprise.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos camarades sur cette vente. Car, grâce à une publicité bien organisée et à des démarches répétées, la Commission des Fêtes de l'Amicale a obtenu

REUNIONS MENSUELLES

Nous rappelons que la réunion mensuelle du dimanche 5 mars n'aura pas lieu, par suite de notre fête du 4 mars. Prochaine réunion :

DIMANCHE 2 AVRIL
à 10 h. 30

Ensuite, jusqu'au mois d'octobre, les réunions se feront le 1^{er} jeudi de chaque mois, au Club du Bouthéon, à 18 heures.

EVASION

(Suite)

Nous avons vu dans le précédent numéro comment Dormoy, employé au laboratoire de l'hôpital du Stalag et désigné, comme Juif, pour le Kommando du tunnel de Berau, avait songé à l'évasion. Mais il était particulièrement surveillé à la suite de frictions qu'il avait eues avec un certain capitaine, français... et collaborateur, qui s'était targué de signaler à Vichy tout P.G. s'évadant.

Le tempérament lymphatique de Dormoy, à l'énoncé d'une telle infamie, en fut tout révolutionné. Et, le soir, de sa plus belle plume, il fit savoir au capitaine collabo que lui, Dormoy, lui faisait part de la détermination qu'il venait de prendre de s'évader un jour pro-

chain et qu'il attendait patiemment, en France, le retour du collabo pour lui casser la g... Au reçu de la lettre, le destinataire s'était empressé, à grandes enjambées, de la porter au bureau des Allemands. Inutile de dire que, depuis ce jour-là, les allées et venues de Dormoy étaient drôlement surveillées.

La veille du départ pour Berau, Dormoy était encore là se triturant les méninges à chercher un moyen d'évasion. Pour être prêt à toute éventualité, il fit l'acquisition d'un pantalon civil, d'un blouson et d'un chapeau...

Et voici que sonne l'heure du rassemblement ! Le sous-officier chargé du détachement fait l'appel : « Dormoy ! »

(Voir la suite page 4)

LA VENTE DES POCHETTES SURPRISE

un magnifique succès quant à la collecte des lots.

Quand vous achèterez une pochette-surprise (prix unique : 100 fr.), vous découvrirez à l'intérieur un numéro qui correspondra à un objet de valeur. Les principaux objets seront exposés dans la salle même de la Fraternelle. Vous vous rendrez compte que nombreux seront les objets d'une valeur supérieure à 500 francs.

Ainsi, en achetant une pochette vous ferez une bonne affaire et une bonne action.

D'autre part, le numéro de la pochette servira au tirage du gros lot.

Donc, en achetant à nos vendeurs et vendeuses une pochette (ou plusieurs), vous aurez la possibilité de gagner un lot et l'espoir de remporter le gros lot final.

Dès l'entrée, achetez notre pochette-surprise !

LE MOT DU TRÉSORIER

Si beaucoup de nos camarades nous ont déjà adressé leur cotisation pour 1950, un grand nombre se font encore tirer l'oreille.

A quoi cela peut-il tenir ?

Ce n'est certes pas le montant de la somme : 200 fr.,

y compris l'abonnement au journal; qui ne peut disposer aujourd'hui de 200 fr. ?

M. Petsche nous en demande bien d'autres.

Alors, désaffection envers l'Amicale ? Je ne le pense pas, car celle-ci maintient sa vitalité et nous avons le plaisir de voir des camarades longtemps hésitants venir grossir notre effectif.

Nos fêtes sont couronnées du plus franc succès, le courrier que nous recevons est de plus en plus abondant. Alors ?

Disons le mot : Négligence ! On remet au lendemain l'envoi de la cotisation, car, ce jour-là, on est pressé, et le lendemain... on oublie. Les jours passent et le trésorier regarde avec tristesse le fond de sa caisse. Allons ! Un bon mouvement !

Si vous doutez de l'utilité ou de l'efficacité de l'Amicale, venez nous voir, assistez à nos réunions, écrivez-nous, lisez le bulletin d'information. Si vous n'en doutez pas, aidez-nous en nous envoyant votre petite cotisation en temps voulu.

D'avance nous vous en remercions.

Le Trésorier :

Nadler.

P.S. — Adressez votre cotisation : 200 fr. minimum, à l'Amicale du Stalag V B, 68, rue de la Chaussée - d'Antin, compte chèque postal Paris 4841-48.

ON NOUS ÉCRIT

Dans cette rubrique paraîtront les articles que nos amis nous adresseront. Bien entendu, ils n'engageront que la responsabilité de leurs auteurs.

Pour inaugurer cette rubrique, voici un article du Matricule 4.049, du Kdo 13.022 :

Pèle-mêle

23 Août 1939. Je n'éprouve aucun enthousiasme à tuer mon prochain, mais le Devoir est de répondre à l'appel de la Mère-Patrie. Je partis donc, comme j'étais déjà parti l'année précédente, « pour rire », à propos de la Tchécoslovaquie.

mon grand-père à Metz, en 1870, j'écarquillais les yeux en déambulant, le barda sur le dos, dans ce très joli paysage.

4.049 VB.
Kdo 13.022.

(Voir la suite page 4)

Pendant des années, l'Administration nous avait obligés à suivre, en dehors des heures de service, des cours de Morse, Souder, Baudot, appareils télégraphiques de toutes sortes, pour la « Défense Nationale ».

À la mobilisation, j'étais pourvoyeur de fusil-mitrailleur, à la 2^e Cie du 348^e R.I. !...

Comme planton cycliste, on avait affecté au bureau de la compagnie un réserviste qui ne savait pas monter à bicyclette. Il était probablement le seul de toute la compagnie dans ce cas, — utilisation des compétences.

Le soir même, des camarades lui apprenaient à se tenir en vélo.

Quelque temps après, une circulaire nous invitait à regarder le ciel vers 14 heures pour nous apprendre à reconnaître les avions anglais. Ils ne sont jamais passés. Des chars, j'en ai vus deux, des petits chars Renault de 1914-18, qui étaient tombés en panne sans que l'ennemi y soit pour quelque chose.

Puis ce fut le moment où la presse claironnait que l'on prolongeait la ligne Maginot jusqu'à la mer du Nord.

Notre régiment était précisément désigné pour prendre position dans la vallée de la Meuse, vers Haybes, Fépin.

Pauvre petit pioupiou, comme l'avait été mon père à Verdun et

Et voici le bilan pour 1949

Les disponibilités s'élèvent à :

Espèces en caisse	5.849
Comptes des chèques postaux	736.554
Compte de l'U.N.A.C.	60.646

803.049 »

Les recettes de l'exercice 1949 (y compris les soldes de départ) s'élèvent à

1.904.748 50

Les dépenses de l'exercice 1949

1.101.699 50

JUSTIFICATION

Disponibilités à fin 1948	835.775 50
Recettes de l'U.N.A.C.	293.870 »
Recettes des chèques postaux	709.178 »
Recettes de la petite caisse	65.925 »

1.904.748 50

Dépenses 1949

Rubrique Caisse	66.298 »
Postaux	780.656 »
U.N.A.C.	254.745 50

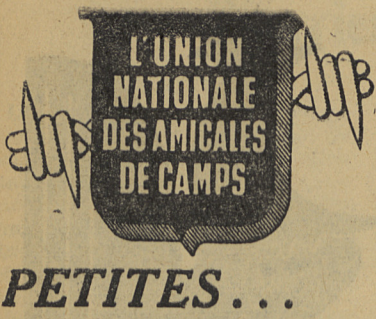
1.101.699 50

803.049 »

Les membres de la Commission de Vérification des comptes, réunis le 15 décembre 1949, sous la présidence de Lemey, assisté de: Apied, Bernet, Bonnefoy, Debriols,

après vérifications par épreuves et sondages des recettes et dépenses, le tout d'après le bilan exact et les pièces de comptabilité qui ont été présentées et vérifiées par la Commission :

donnent quitus au trésorier de la gestion pour l'année 1949.



PETITES...

DEMANDES D'EMPLOI

Comptable diplômé se chargerait tenue comptabilité, bilan, déclarations fiscales. Delpuech René, ex-P.G. IV B, 119, avenue du Maine, Paris (14^e).

Clavière, 67, rue Lepic, Paris (18^e), cherche emploi aide-comptable mécanographe.

Bessières Antoine, 4, rue St-Jean, Paris (18^e), cherche une place de garçon de bureau ou coursier.

Mme Bruant, Route Nationale, à Gondreville (Meurthe-et-Moselle), veuve d'un ancien P.G. de l'Ofilag XVII A, cherche en gérance une teinturerie ou autre à Nancy ou sa banlieue ou à Toul.

Georges Tranchant, ancien P.G. Ofilag XVII A, à Coignières, par Le Mesnil-Saint-Denis (Seine-et-Oise), chef comptable se trouvant sans emploi, recherche situation de même ordre.

Un camarade du VI F. Paillard Georges, 5, route de Nangis, Melun (Seine-et-Marne), cherche place comme concierge, garde propriété ou plongeur dans un établissement.

Veuve d'un ancien du VI F. aimant les enfants, cherche place comme lingère (peut également travailler la couture) dans hôpital d'enfants ou garderie d'enfants. Prière d'écrire au Secrétariat de l'Amicale, 6, rue Cardinal-Mercier, Paris (9^e).

Michaud Maurice, 15 bis, rue des Jardiniers, Paris (12^e), cherche emploi de manutentionnaire, gardien ou veilleur de nuit, n'importe quel travail.

Lizier André, 9, rue Verniquet, Paris (17^e), demande emploi dans un bureau.

Nous vous recommandons particulièrement

P. MORIN

16, rue Julien-Gallé, Colombes
Pour toutes sonorisations
 (Bals, Banquets, Expositions, Fêtes de plein air, etc...)
Radio et télévision
 Prix spéciaux pour les Amicales et les Amicalistes
 Pour tous renseignements :
 CHA. 26-41 et 26-10

AU BLOC 27 A

Le 4 janvier, le Bloc 27 A a donné son premier banquet de l'année, organisé par Armand Margueritte.

Dès l'arrivée, une surprise attendait les convives qui trouvèrent sur leur couvert un paquet de cigarettes *Gitane* et un étui d'allumettes, cadeau d'entrée offert par les Clichés Union.

Cette petite fête, à laquelle M. Bernard de Plas, Président de la Fédération Française de la Publicité, avait bien voulu consacrer sa soirée, s'est déroulée dans la plus cordiale atmosphère et a permis à tous les camarades présents d'emporter, avec un agréable souvenir, un magnifique programme dû au talent et à la générosité de Maurice Hardy, Directeur d'« Opéra-Publicité », et un lot intéressant.

Car une tombola termina la soirée et, à ce sujet, le Bureau du Bloc 27 A remercie les grandes firmes françaises qui, par leur inlassable générosité, l'avaient alimenté et avaient permis d'offrir gracieusement apéritifs et digestifs variés.

Il remercie également les camarades donateurs et tous ceux qui ont manifesté leur attachement au Bloc 27 A en se faisant

LE COIN de L'ARTISAN et du COMMERÇANT

Vous avez intérêt à transformer votre affaire en société

De nombreuses entreprises ont pris la forme de société, surtout depuis qu'a été instauré le régime des sociétés à responsabilité limitée.

Cette question a, certainement, déjà retenu votre attention. Mais vous n'êtes pas suffisamment éclairé sur cette partie du Droit qui est considérée comme la plus compliquée et la plus délicate. Je me propose de vous donner quelques explications.

Nous trouvons la définition de la société dans l'article 1832 du Code civil :

« La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter. »

La société est donc un contrat, mais pourtant un contrat d'une nature spéciale prévu par des textes spéciaux. Ces textes, ce sont :

— les articles 1832 à 1873 du Code civil;

— les articles 18 à 64 du Code de commerce;

— la loi du 24 juillet 1867, sur les sociétés par actions, qui a été modifiée un grand nombre de fois;

— celle du 7 mars 1925 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Il y a deux sortes de sociétés :

— les sociétés civiles;

— les sociétés commerciales.

La distinction entre les sociétés civiles et les sociétés commerciales présente un grand intérêt, par-

ce que les unes et les autres ne sont pas régies de la même façon en ce qui concerne leur constitution, leur fonctionnement, etc...

C'est ainsi que les sociétés civiles sont régies par le code civil. Les sociétés commerciales sont régies par le Code de commerce et par des lois spéciales.

Les sociétés commerciales doivent être publiées. Les sociétés civiles ne sont soumises à aucune publicité.

Les sociétés commerciales peuvent être mises en faillite ou en état de liquidation judiciaire. Les sociétés civiles, en cas d'inexécution de leurs engagements, sont placées sous le régime de la déconfiture.

Dans une société commerciale, les contestations entre associés et les litiges avec les tiers sont de la compétence des tribunaux de commerce. Les difficultés entre associés d'une société civile et le contentieux des opérations avec les tiers relèvent de la compétence des tribunaux civils.

Quand une société est-elle commerciale ? Quand une société est-elle civile ?

Le caractère civil ou commercial d'une société dépend de son objet.

Si son objet est civil, c'est une société civile. Si son objet est commercial, c'est une société commerciale.

Le nombre des sociétés civiles est, aujourd'hui, assez restreint. Le domaine des actes civils est, en effet, allé sans cesse en se ré-

trécissant et beaucoup d'opérations qui, jusqu'à un certain moment, avaient été considérées comme civiles, ont été classées par la loi dans la catégorie des actes de commerce.

Le nombre des sociétés civiles a encore été réduit par l'effet d'autres dispositions législatives.

Les sociétés à objet civil qui ont adopté la forme d'une société par actions ou d'une société à responsabilité limitée, quel que soit leur objet, resteront commerciales.

C'est ce qui résulte de la façon la plus formelle d'une disposition expresse de la loi du 1^{er} août 1893 modifiant la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés par actions, et d'une disposition de la loi du 7 mars 1925 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Les différents types de sociétés commerciales sont au nombre de six :

La société en nom collectif;

La société en commandite simple;

L'association en participation;

La société anonyme;

La société en commandite par actions;

La société à responsabilité limitée.

Ces premières notions suffiront pour aujourd'hui. Mais nous les compléterons le mois prochain et, de toute façon, la question des sociétés nous retiendra un certain temps.

J. Negro,

Stalag XII B F.

Faites des économies grâce à l'U.N.A.C.

L'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), une nomenclature comportant les prix de tous les produits et marchandises pour lesquels nous sommes susceptibles de vous faire obtenir des avantages substantiels.

Répondant à la demande de nombreux lecteurs isolés, nous avons pris des dispositions pour leur assurer la fourniture de tous les ouvrages français et étrangers dont ils peuvent avoir besoin (livres de spiritualité, techniques, documentaires, classiques, littérature générale, etc.).

Pour la France et l'Union française, franco de port à partir de 1.500 fr.

Nous sommes également à la disposition de nos lecteurs pour faire les recherches bibliographiques dont ils peuvent avoir besoin.

Nous pouvons, entre autres, leur faire parvenir le livre sur la captivité : « Les grandes vacances », de Francis Ambrère, édition de luxe numérotée, au prix de 800 fr. au lieu de 1.000 (frais de port en sus), et : « En marge des grandes vacances », du même auteur, présentant des photographies originales de Stalags et de Kommandos, de Jean A. Portier, au prix de 450 fr. au lieu de 600 (frais de port en sus).

Une importante maison de vins fins du Bordelais réserve aux adhérents des Amicales ses prix les plus intéressants, notamment pour ses caisses réclame :

- 12 bouteilles : 2.800 fr.
 - (4 Médoc, 3 Graves, 2 Sauternes, 2 vins mousseux).
 - 25 bouteilles : 5.850 fr.
 - et ses caisses familiales :
 - 25 bouteilles : 4.700 fr.
 - 25 bouteilles : 7.500 fr.
 - (5 Graves, 5 Cérons, 5 Médoc, 5 Saint-Emilion, 1 Porto, 4 Champagne)
- Ces prix s'entendent franco gare destinataire contre remboursement.

POUR LES MUSICIENS

L'Orchestre Symphonique de Musique de Genre de Paris dispose de quelques pupitres de 1^{ers} violons, seconds violons, altos, cellos.

Se présenter : le samedi matin, de 10 heures à midi, à M. Pierre Marolleau, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Si vous désirez déguster un Armagnac vieux authentique

Trois Etoiles 400 fr.
 Cinq Etoiles 560 fr.
 Vieille grande réserve .. 640 fr.

la bouteille

En caisses de 4, 6 ou 12 bouteilles composées à votre choix.

Port en sus. Paiement à la commande ou contre remboursement.

CAISSE RÉCLAME :
 3 bouteilles 3 Etoiles + 1 bout. 5 Etoiles.

Frs : 2.000 franco

Maison BOUCHET-MOTHE
 Fondée en 1877
 B. P. 22, Vic-Fezensac (Gers)
 Prix valables seulement jusqu'au 31-3-50

D'autre part, grâce à notre camarade Gilbert, du Stalag IV B, nous pouvons vous faire adresser, directement de la propriété, une caisse de 12 bouteilles de vins d'origine sélectionnés (3 Côtes-du-Rhône, château de Cubières blanc 47; 3 Côtes-du-Rhône, château de Cubières 45; 3 Châteaux-neuf-du-Pape, tête de cuvée 47; 3 Tavel, classe réserve 47), au prix de 2.500 fr. départ, contre remboursement.

Nous sommes à votre disposition pour faire étudier toutes autres compositions de caisse à votre choix.

Adressez sans retard vos commandes à la Direction générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

AU GROUPEMENT ECONOMIQUE D'ACHATS

Dans nos précédents numéros, nous avons donné toutes précisions sur le fonctionnement du Groupement Economique d'Achats. Le nombre sans cesse accru de nos camarades qui l'utilisent prouve qu'il présente un intérêt certain pour tous.

POUR LES MOIS DE MARS ET AVRIL

Nous vous recommandons tout spécialement les articles suivants :

- | | |
|--|--|
| POUR MADAME | POUR MONSIEUR |
| VESTE LAINAGE et tous coloris mode. Entièrement doublée satin. Prix net 3.960 | CHEMISE percale d'Alsace, toutes dispositions, très belle qualité. Prix net 700 (Fournisseur n° 380) |
| COSTUME, TAILLEUR, lainage peigné pure laine, entièrement doublé satin. Prix net 6.300 | COSTUME 2 pièces, en peigné pure laine, coloris mode. Haute confection (du 40 au 50). Prix net, à partir de 8.900 Sur mesure 12.500 (Fournisseur n° 565) |
| ROBE IMPRIMEE coton, forme et coloris mode. Prix net 1.350 (Fournisseur n° 520) | COSTUME 2 pièces, très belle draperie, coloris mode (du 40 au 48). Prix net 4.000 |
| GABARDINE, très belle qualité, tons mode. Prix net 11.500 (Fournisseur n° 397) | GABARDINE, très belle qualité, bleu marine ou beige. Prix net .. 11.000 (Fournisseur n° 397) |

POUR VOTRE INTERIEUR

CUISINIÈRE façade et côtés émail blanc, long : 0,75, foyer mixte : bois et charbon, chaudière émaillée 5 litres, poignée et barre polies. Net. 13.925 fr.

RECHAUD A GAZ DE VILLE, tout fonte, dessus émail granité 3 feux, corps émail blanc, four à circulation renversée, intérieur émaillé garni avec plats, grille, plaque à pâtisserie (quantité limitée). Net. 5.980 fr.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, dessus fonte émail granité, grilles émaillées, ramasse-gouttes sous les brûleurs. Four à triples parois calorifugé, double rampe pâtisserie, rampe grillade avec plafond mobile doublé amiante, deuxième four en dessous servant de chaudière. Exceptionnel. Net. 15.250 fr. Fournisseur n° 395

Pour la province, et sans engagement de votre part, ce fournisseur fera parvenir documents et prix de revient exact. Pour Paris et banlieue proche, livraison et pose gratuites.

Rappelons que le G.E.A. tient toujours à la disposition de ceux de nos camarades qui n'en sont pas munis des carnets de bons d'achats comportant les adresses de ses principaux fournisseurs. Ce carnet permet à chacun d'effectuer ses achats à sa guise et dans les meilleures conditions. Les remises de 10 à 25 %, prix de gros ou de fabrique que réservent ces fournisseurs, sont faites aussitôt et sans autre formalité que la présentation des bons détachables. Ce carnet vous sera remis au siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e) ou par lettre en joignant 35 fr. en timbres. Enfin nous précisons que tous nos adhérents de province peuvent utiliser le Service d'Achats puisque ses fournisseurs, sur simple demande et sans engagement de leur part, leur feront parvenir gratuitement tous renseignements et documents.

Utilisez ce service qui vous fera toujours économiser sur tous vos achats, quel que soit l'article, 10 à 25 %.

A. et R. BARRIÈRE frères
 VINS FINS ET SPIRITUEUX
 41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
 Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
 (Ancien de l'Ofilag XVII A - Baraque 23)
 Représentants demandés

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA FOURRURE
 Achats — Réparations — Transformations

ANDRE MIRABEL
 MAÎTRE-ARTISAN (ex-V C)
 2 ter, Boulevard Saint-Martin, Paris (10^e)
 Métro : République et Strasbourg-St-Denis Tél. : BOT. 36-11
 (Réduction à tous les membres des Amicales sur présentation de la carte)

RADIO CARILLON A. NOEL ex-P.G. constructeur
 10, rue Pierre-Picard, Paris (XVIII^e) 1^{er} étage droite

SANS INTERMÉDIAIRE... DIRECTEMENT DE MON ATELIER
 ALTERNATIF 6 LAMPES RIMLOCK ■ GARANTIE TROIS ANS

CARILLON 62
 œil magique
13.400

CARILLON 55
 modèle moyen
11.200

FOURNISSEUR DEPUIS 1945 DES A.C.P.G.

ENVOI A L'ESSAI DANS TOUTE LA FRANCE

FACILITES DE PAIEMENT

NOTICE SUR DEMANDE

LES MEUBLES D'AUJOURD'HUI
A. KURTZ
 EBÉNISTE-DÉCORATEUR
 (Ancien P. G. du Stalag IV B)
 16, Rue de Rivoli, PARIS (IV^e)
 (Métro : Saint-Paul) Téléph. : ARCHIVES 00-28 Usine à Saint-Maurice
 Remise spéciale aux camarades P. G.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

C'est avec un grand plaisir que nous avons appris que nos camarades dirigeants de la F.N.C.P.G. avaient accepté la création de ce grand comité de coordination P.G. que l'U.N.A.C. réclamait depuis déjà plusieurs années en réponse aux différents projets de fusion qui nous paraissaient prématurés.

Néanmoins, le Comité-Directeur de l'U.N.A.C. a jugé utile de répondre sincèrement mais énergiquement au compte rendu du comité fédéral concernant cette question, paru dans le « P.G. », du 30 janvier dernier.

Notre Vice-Président Legaret a fait parvenir la lettre suivante à notre camarade Perrin, Secrétaire général de la F.N.C.P.G.

Mon Cher Ami,

Au cours de l'entrevue que nous avons eue tous deux au début du mois de décembre, nous avons agité beaucoup de questions qui tiennent à cœur à nos deux mouvements.

Parmi les plus immédiates figurait le débat né à l'occasion d'un article que vous avez fait paraître dans le « P.G. » et relatif à certaines informations que vous auriez recueillies au sujet d'une éventuelle adhésion de l'U.N.A.C. à l'U.F.A.C.

Je vous avais alors exposé combien, à mon sens, cet article était pour le moins prématuré. Vos informateurs avaient en effet pris pour une décision ce qui n'était que la simple mise à l'étude d'une proposition; au surplus, l'événement a démontré combien les faits allégués n'étaient point fondés puisque aussi bien, à l'heure actuelle, aucune décision n'est intervenue, pour la raison qu'aucune décision n'était prévue.

Vous m'avez alors indiqué que, vous rendant au désir que nous avions maintes fois exprimé, vous comme moi, de voir des relations suivies et confiantes s'établir entre l'U.N.A.C. et la F.N.C.P.G., vous mettriez tout en œuvre pour que la proposition, formulée à cet égard par René Seydoux et moi-même et tendant à la création d'un organisme commun, prit enfin corps.

Nous avions convenu que, chaque mois, trois membres de votre Bureau et trois du nôtre se réuniraient pour examiner les questions

Les relations entre l'U.N.A.C. et la F.N.C.P.G.

intéressant l'ensemble des P.G. et adopter à leur sujet une attitude commune. D'autre part, vous m'aviez assuré que le « P.G. » ferait paraître au sujet de l'article en question une mise au point arrêtant définitivement la campagne contre l'U.N.A.C., dont cet article a été l'origine et faisant disparaître le malaise qu'il a créé entre nos deux Associations.

Le dernier numéro du « P.G. » contient en effet un article sur cette question mais je vous avoue être surpris d'y trouver la phrase suivante : « A la suite des résultats obtenus auprès de l'U.N.A.C. et des explications sincères avec elle qui ont permis d'enregistrer un changement radical dans ses intentions vis-à-vis de l'U.F.A.C... ».

Une telle affirmation ne répond pas, et vous le savez, à la réalité : l'U.N.A.C. n'a pu modifier sa position pour l'excellente raison qu'elle n'en avait arrêté aucune.

Il est fâcheux qu'en cette question délicate la F.N.C.P.G. ne se décharge du péché de légèreté qu'en accusant l'U.N.A.C. d'inconscience.

Je vous avais d'autre part indiqué qu'à mon sens la première réunion de l'organisme commun créé en vertu de notre accord devait se tenir incessamment pour fixer une position unique de nos deux fédérations au regard du nouveau décret sur la carte du combattant. Or, confiant en la

promesse que vous m'aviez donnée, j'attendais la réunion projetée, qui devait se faire à votre initiative, pour indiquer aux membres de notre Association quelle était l'attitude commune prise par la Fédération et par l'Union sur ce problème capital.

Je suis déçu, ayant attendu votre coup de téléphone, de voir le « P.G. » prendre une position définitive sans qu'un accord, qui très probablement d'ailleurs aurait été réalisé sans encombre, n'ait été préalablement recherché.

Je vous dit tout cela, mon cher Perrin, avec toute l'amitié que je vous porte et au nom, j'en suis certain, de tous les P.G. qui souhaitent avant tout une entente entre ceux qui les représentent. C'est pourquoi, j'insiste encore auprès de vous pour vous demander qu'une réunion soit le plus rapidement prévue sur les bases que nous avions établies et qu'enfin cesse la gêne génératrice de paralysie qui règne depuis trop longtemps dans nos rapports et dont l'U.N.A.C., après tous les efforts qu'elle a menés et que je m'excuse de rappeler, n'entend supporter, pour sa part, aucune responsabilité.

Veillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean LEGARET,
Vice-Président.

Loin de nous la pensée de soulever des polémiques : nous

voulons la collaboration de nos deux associations, collaboration réclamée par nos adhérents, notamment par ceux de province, et pour laquelle nous ne nous lasserons pas de travailler à condition qu'elle soit franche, loyale et fraternelle.

Nous espérons que les initiatives de l'U.N.A.C. ne seront plus traitées avec autant d'inconscience, — pour ne pas dire plus, — que l'a été, par exemple, l'échange de vues entre l'U.N.A.C. et les représentants des Amicales Nationales sur l'hypothèse d'une adhésion éventuelle de l'U.N.A.C. à l'U.F.A.C., question qui a fait couler tant d'encre et de salive pour en arriver à ceci, qu'on a pu lire dans le même numéro du « P.G. » :

Le rapport de la Commission d'organisation a été adopté par le Comité fédéral, après avoir donné lieu à des débats assez poussés.

RELATIONS ENTRE COMBATTANTS ET P.G.

Le Comité fédéral a adopté définitivement les propositions de la Commission d'organisation de soumettre aux associations départementales une étude des possibilités d'unité : élargissement de la F.N.C.P.G. ou adhésion à l'U.F.A.C.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Ainsi, chers camarades, ce qui nous a valu, à nous U.N.A.C., d'être appelée, par vous, « une union qui divise », ce en quoi vous aviez alors vu et dénoncé une manœuvre de division contre l'ensemble des P.G., certaines associations départementales de votre Fédération y pensaient comme nous...

Il aurait donc été plus simple d'éviter ces véhémentes accusations et je me demande ce que vont penser les camarades sincères qui m'avaient écrit à la suite de l'article du « P.G. » du 30 octobre dernier... pour me faire part de leur émotion.

Que vont penser ces présidents d'associations départementales qui avaient reproduit dans leurs journaux, en les commentant, les attaques de la F.N.C.P.G. ? Que vont penser les camarades de province qui ont assisté aux différentes réunions où je réfutais ces attaques avec toute ma sincérité, tout mon cœur; n'est-ce pas, amis sarthois, champions de l'Unité... ?

Eh bien ! l'U.N.A.C. vous dit, mes chers camarades : « Au nom de l'union de tous les P.G., oubliez ces incidents; à l'avenir, réfléchissez et ne parlez plus de ces tristes malentendus, dus avant tout à des « racontars » de camarades peu scrupuleux, rapportés à tort aux dirigeants de la F.N.C.P.G. »

L'U.N.A.C. n'a pas de rancune, elle prêche la fraternité, née et vécue en captivité; ses actes sont le reflet exact de cet esprit, appelé avec raison « Esprit P.G. » et que nous seuls, camarades P.G. de tout bord, connaissons bien...

Alors, à l'œuvre comme vous le souhaitez, tous ensemble, la main dans la main, et nul doute que du bon travail ne soit fait au sein de ce Comité de Coordination salué avec joie par tous les anciens P.G.

M. Simonneau,

Secrétaire général de l'U.N.A.C.,
Président du Stalg III C.

NOUVELLES...

DANS LA SARTHE

L'Assemblée générale des Amicales de Camps de la Sarthe a eu lieu le 4 novembre 1949, sous la présidence de Daudibon, Président de la Commission, en présence de Simonneau, Secrétaire général de l'U.N.A.C.; de Bonnet, Président de l'A.C.P.G., et de Perrault, Président d'honneur des Amicales.

Toutes les Amicales, sauf les XIII, XX et XXI, étaient présentes.

Après un rapide exposé de l'activité des Amicales et de l'effort fourni lors de la Foire-Exposition, Daudibon passe la parole à Leboucher (visiteur assidu des établissements hospitaliers), qui fait part à ses camarades de la peine qu'il ressent à chaque visite car le nombre des malades est en augmentation (en 1948, 30; en 1949, 61). Il demande à tous de méditer ces chiffres qui sont tristement éloquents et remercie les Amicales de la régularité des visites faites dans les établissements : jusqu'à ce jour, aucune n'y a failli.

Simonneau, Secrétaire général de l'U.N.A.C., prend ensuite la

parole en ami, en camarade, dit-il, et non pas dans le rôle officiel qui est le sien.

D'un large échange de vues, il apparaît que jusqu'à présent tout n'a pas été mis en œuvre pour arriver à l'unité nationale dans le monde P.G.

Or, cette réunion, qui a été réalisée dans un certain nombre de départements (et en particulier dans la Sarthe, qui a été une des toutes premières associations à la réaliser) apparaît aujourd'hui de plus en plus indispensable. Simonneau constate ce que cette union a eu d'heureux résultats dans la Sarthe, qu'il n'hésite pas à donner en exemple.

Bonnet et Perrault prennent ensuite la parole pour rappeler la position de l'Association et de la Fédération Nationale et l'Union Nationale des Amicales de Camps, sur la question de la Carte du Combattant et du Pécule.

Après mise au point de ces questions importantes, Daudibon met aux voix le vœu suivant :

« La Commission des Amicales de Camps et l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre et des Amicales de Camps de la Sarthe, réunie le 4-11-49, « en Assemblée générale, émet le vœu que la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre, l'Union Nationale des Amicales de Camps, l'Union Nationale des Evadés de Guerre, fassent l'impossible, sinon pour « aboutir à une parfaite union » (comme il en existe une locale « ment dans la Sarthe), du moins « pour la création d'un Comité de coordination entre ces trois grandes Fédérations, pour l'examen des problèmes touchant « l'ensemble des Anciens Prisonniers de Guerre. »

(Ce vœu, adopté à l'unanimité, devait être à nouveau voté, à l'unanimité des membres présents, au Comité-Directeur du 18 novembre.)

Il est ensuite procédé au vote pour le renouvellement du Bureau de la Commission des Amicales.

Sont élus :
Président : Daudibon;
Vice-Président : Dr Pertus;
Vice-Président : Castaner;
Secrétaire : Guillion;
Secrétaire adjoint : Jouin;
Trésorier : Maubert.

AVIS AUX DONNEURS DE SANG

A diverses reprises, la Direction générale de l'U.N.A.C. a reçu des appels émanant des services médicaux et demandant d'urgence des donneurs de sang.

Ceux de nos camarades qui accepteraient de répondre à de semblables appels sont priés de se faire connaître à la Direction générale de l'U.N.A.C. et d'indiquer, avec leurs nom, prénoms, adresse et numéro de téléphone (s'il y a lieu), le groupe sanguin auquel ils appartiennent.

...ET ÉCHOS

UN CENTENAIRE

La S.A.C.E.M. vient d'avoir cent ans.

C'est le 20 février 1850 que s'assemblait en première séance, sous la présidence de Charles Plantade, le Syndicat des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, qui devait par la suite devenir la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

Nous nous en voudrions de ne pas saluer au passage cet anniversaire d'un organisme chez lequel nos Associations sont toujours assurées de trouver la plus généreuse compréhension, chaque fois qu'elles présentent une fête, un bal ou un gala.

La commémoration officielle de ce centenaire aura lieu le 18 mars, sous la présidence de M. Vincent Auriol, Président de la République, qui assistera également au « Festival de la Chanson française », qu'organisera la S.A.C.E.M., le 6 juin prochain, au Théâtre du Châtelet, au profit de ses œuvres sociales.

Autour de la carte du Combattant

L'Office des Combattants de la Seine vient de commencer l'attribution des cartes du Combattant au titre de la guerre 1939-1945.

Les opérations du début s'appliquent seulement aux blessés de guerre et aux titulaires de la médaille des évadés. Elles s'étendront progressivement aux autres catégories.

Les personnes ayant déjà déposé leur demande n'ont pas de nouvelles démarches à faire.

Elles sont invitées à s'abstenir d'intervenir actuellement afin de ne pas compliquer la tâche d'un service déjà surchargé. Elles peuvent toutefois compléter leur dossier par la production d'une photographie d'identité de date récente. Pour éviter une perte possible, elle devront porter au dos de la photographie leurs nom, prénoms et adresse.

Nous rappelons que les demandes doivent obligatoirement être établies sur des formules délivrées par les Offices.

Les Amicales de Camps tiennent à la disposition de nos camarades les formules en question.

Pour l'envoi par poste, prière de joindre un timbre à 15 fr.

MAISONS RECOMMANDEES

FISCALITÉ (contributions directes, enregistrement)
RÉDACTION D'ACTES (vente de fonds, sociétés)
TALHOUARN (ex-II B)
19, rue Beaurepaire, Paris (10^e)
Nor 54-92

Département de la Seine

Nous nous chargeons de la transmission des dossiers à l'Office Départemental de la Seine des A.C. et V.G.; faites parvenir vos demandes à vos Amicales respectives.

Autres départements

Adressez les demandes à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, au chef-lieu du département.

Pour toutes les demandes, joindre un bulletin de naissance, une copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation et une photographie 3x4 portant au dos les nom, prénoms et adresse de l'intéressé.

En outre, le Bureau de l'U.N.A.C. ayant constitué un dossier des listes des unités combattantes établies par le Ministère de la Défense Nationale, ce dossier peut être consulté au secrétariat, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Il sera, par ailleurs, répondu à toute demande de renseignements accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse, et précisant l'unité ou les unités d'appartenance.

Toutefois, les listes n'étant pas encore définitivement complétées, les renseignements ne pourront porter que sur les unités mentionnées dans les documents déjà parus.

De toute façon, nous sommes toujours à votre entière disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Toujours neuf
après des années
d'usage



Par sa construction robuste et précise, le rasoir électrique Philips Philishave assure des années de fonctionnement sans aléas. De plus, le Philishave n'exige aucun entretien (affûtage et graissage automatiques).

Plus de coupures, d'éraflures ni d'irritation. Le Philishave Philips permet de se raser parfaitement sans eau, sans savon, sans blaireau, plusieurs fois par jour, n'importe où, en gardant col, cravate et veston.

Grâce au Philishave, l'ancien supplice du rasoir est remplacé par un doux massage quotidien qui tonifie et raffermi les muscles et la peau du visage.

RASOIR ELECTRIQUE PHILISHAVE

Et vous, Madame, vous effacerez instantanément tout duvet superflu sans crainte d'irriter l'épiderme le plus délicat.

PHILIPS - 50, Ave. Montaigne
PARIS-8^e

Le rasoir de l'Homme à la page
Toujours neuf, toujours prêt à l'usage

NAISSANCES

— Philippe Blin a la joie de vous faire part de la naissance de sa petite sœur Rosine, le 5 décembre 1949, à Nancy, 65, rue de Metz.

Félicitations à notre ami et à Mme Blin; pour le nouveau petit V B longue vie et prospérité.

DECES

— Nous apprenons le décès de M. Aimé Perron, père de notre camarade Henri Perron, rédacteur en chef des « Informations Stalag V B ».

Nous adressons à notre bon camarade et à sa famille nos bien sincères condoléances.

DISTINCTION

— Nous apprenons que notre camarade Marcel Authier, de St-Yriex (Haute-Vienne), a reçu, le 11 novembre dernier, la médaille des Evadés, qui lui a été remise par le général Vallin.

Nous adressons à notre camarade nos vives félicitations et une tournée d'honneur au Bouthéon s'impose.

AU COURRIER

Nous avons reçu les vœux de : — M. et Mme Roger Soyeux et leur fils, à Lislet, par Montcornet (Aisne);

— Honoré Gamberre, 37, rue Bourgneuf, Hyères (Var);

— Léon Acmement, 86, avenue de Strasbourg, Nancy;

COURRIER V B

— Quentrel, sana Joffre, à Champrosay;

— M. et Mme Marcel Nadler, 7, rue de Plument, Ile-St-Denis (Seine);

— M. Demongeot, 21, rue d'Isly, Alger;

— M. et Mme C. Bernard et leurs filles, Café de Paris, place du Champ-de-Ville, Louviers (Eure);

— M. et Mme Jacques Allain, à Fauville-en-Caux (Seine-Inférieure);

— René Bouillon, à St-Hilaire-du-Harcouet (Manche);

— René Diehl, chef de la comptabilité, Banque de France, Sens (Yonne);

— André Briffoteaux, ferme Amélie, St-Florentin (Yonne).

Merci à tous !

— Le « Petit Chef » nous transmet une épître du maître chirurgien-dentiste Jean-Louis Blin. Comme toujours, les facultés intellectuelles de notre ami sont au « maximum » (comme disait Godard). Après avoir apprécié comme il convient l'offre de J.-L. Blin de mettre à notre disposition, pour la fête du V B, comme vendeuse de programmes, sa fille, âgée de 50 jours, nous déclinons cette généreuse initiative, mais nous sommes prêts à faire exécuter par Mlle Blin un

numéro au piano. Tous les « Torturés » de la mâchoire présents dans la salle lui feraient un ban d'honneur en souvenir de son « vénéré » père. Elle aurait ainsi une claque magnifique (de mains bien entendu car, pour ce qui est de claquer des dents... ne parlons pas des absents ! Où le père a passé...).

— Focheux, le Maître, est-il mort... ? Piffault aussi ? demande d'une plume étranglée par l'émotion notre Nancéen de dentiste. Bien que sans nouvelles, actuellement, de nos deux excellents camarades, nous pouvons calmer les angoisses de notre ami en lui disant que nous espérons les voir à la fête du V B.

— Briffoteaux André, déjà nommé, nous demande de transmettre le message suivant :

Mes meilleurs vœux de bonne année pour 1950 à mes camarades des Kommandos d'Osternung et de Ludwigschaf. Votre camarade qui pense à vous.

— Notre camarade l'abbé Gabriel Buis adresse à tous les anciens du V B ses bonnes amitiés ainsi que ses meilleurs vœux et souhaits pour 1950.

— Le camarade Ernest Barrière prie les anciens du Kdo de Bad Dunherin (Forêt Noire) de recevoir son meilleur souvenir et serait heureux d'avoir des nouvelles du camarade Collignon André, un ancien de la saline, qui, peut-être, pourrait lui dire ce qu'est devenu le célèbre contremaitre Wuthe, dit « Woucouste ».

— Notre camarade André Martinet, à Tronville-en-Barrois (Meuse), adresse à tous ses camarades de captivité toutes ses meilleures amitiés.

— Notre camarade André Noël adresse ses meilleurs sentiments à tous.

— Notre ami René Diehl espère un jour faire acte de présence au « Bouthéon ». Il regrette, comme nous d'ailleurs, de ne pas voir plus souvent l'ami Chanu sur l'écran. Nous le verrons dans « Le Grand Cirque » et les échos de la presse cinématographique nous apprennent que notre ami y tient un rôle important et brillamment interprété.

— J. Allain, à Fauville-en-Caux, présente ses amitiés à Franz et aux anciens de Tailleingen. La demande de pièces est transmise à la Commission des Spectacles.

REMERCIEMENTS

Quelques mots sur un talon de chèque : « ... l'excédent pour votre Caisse d'Entr'aide ».

Ces mots nous les lisons souvent, très souvent. En payant votre cotisation, vous arrondissez à... la centaine supérieure. Et nous vous en remercions. Car vous sentez que ce n'est pas votre cotisation seule qui peut venir en aide à nos camarades déshérités.

Quand tous les frais (journal, secrétariat, entretien, etc...) sont payés, il ne reste pas une grosse somme en caisse. Mais vos dons alimentent, d'une façon continue, notre caisse de solidarité. Et, grâce à eux, nous pouvons faire face à nos obligations. Nous pouvons secourir le malade qui souffre en sana, nous pouvons aider un ami momentanément gêné, nous pouvons en un mot apporter à nos camarades désespérés notre appui efficace.

Aussi à tous nos amis qui « en ajoutent » nous disons : « Merci de tout cœur ! ».

L'AMICALE DES « V »

DE GRENOBLE

A ELU SON BUREAU 1950

Pas cinquante ans d'existence, mais seulement cinq années. Aussi, après un bref tour d'horizon sur 45-46-47-48-49, l'Assemblée Générale des « V » a élu son Bureau 1950 :

Président :

REPITON-PRENEUF

Secrétaire :

CHABERT André

Trésorier :

MARCHE

Membres :

ESCUDIER, CHEREL, DELRIEU
L'Amicale des « V » reste, comme par le passé, un Kommando d'amitié et de fraternité et maintiendra haut le fanion de l'esprit des camps. — A.C.

PÊLE-MÊLE

(Suite de la page 1)

Mais, comme nous n'étions pas venus en touristes, je cherchais partout le fameux « prolongement » de la ligne Maginot. De temps à autre, j'apercevais bien un de ces petits abris construits à la hâte, comme j'en avais tant vus près de Saint-Quentin quand j'étais gosse.

Était-ce cela la ligne de défense inexpugnable ? Je commençais à être inquiet.

Enfin, on arrive à Fépin, gentil petit village dans un décor magnifique.

« Vous êtes des P.T.T. », le capitaine me confie la cabine téléphonique, au bureau de tabac.

Un orage monte. La nuit, le téléphone sonne, un lieutenant me demande d'avertir le capitaine que l'abri de mitrailleuses B. 14 s'est effondré à la suite des pluies torrentielles. Là aussi, l'ennemi n'a pas eu besoin d'intervenir.

La journée, pour occuper mes loisirs, le capitaine me charge de faire les plans de feu pour ses chefs de section : des traits rouges pour les fusils mitrailleurs, des bleus pour les mitrailleuses, des verts pour les mortiers. Toutes les issues sont balayées. L'ennemi ne passera pas. Je ne crois pas trop à mes beaux dessins.

Puis on change de secfeur : repos, permission, colis, guerre en dentelle, et, hélas ! le réveil de mai.

« Ce sont des départs de nos grosses pièces », disent les copains, mais ce sont bien des arrivées. Il y a des tués, des blessés, les avions lâchent des bombes. Quel bruit !

UN CHATEAU CAMBRIOLE

Le comte de B... bien connu parmi la société parisienne, a été victime, dans son château provincial, d'un vol audacieux.

Presque tous les meubles de prix, objets d'art ou livres précieux lui ont été dérobés.

Il a déclaré aux journalistes, venus pour lui demander des détails, qu'il lui restait encore un objet de grande valeur que les malfaiteurs n'avaient pas découvert : son billet de location au Gala du Stalag V B qu'il gardait précieusement dans son portefeuille.

Je n'ai pas peur, et, entre les salves, je m'intéresse à mon linge chez la blanchisseuse, à ma montre chez l'horloger, à mes chaussures au cordonnier. C'est difficile de récupérer son bien, les civils sont terrés dans les caves et n'osent en sortir.

Puis c'est le recul, toujours le recul, et on tourne en rond derrière la ligne Maginot. Nous sommes encerclés et les Allemands sont au delà d'Orléans. J'ai perdu l'occasion de fuir à toute allure, le fusil en bandoulière, chercher une croix de guerre à Perpignan.

Un officier allemand, les yeux bandés, est introduit chez le général. Capitulation. Pour une fois que nous avions trouvé du bon foin pour la nuit ! Nous nous portons quand même à l'entrée du village — la Bourgonce, Vosges — pour voir ceux qui nous faisaient prisonniers. Nous en apercevons un et, cent mètres plus loin, un autre, l'arme au pied. Ce sont des Autrichiens, des paysans tyroliens. Le premier offre une à une toutes ses cigarettes aux Français qui l'entourent.

Mon Dieu, que c'est bête la guerre !

Puis, c'est la marche vers la captivité. Des colonnes interminables entre deux haies de vieux, de femmes et d'enfants qui pleurent. Pas de ravitaillement, toujours la pluie sur nos capotes déjà trempées. Et on marche du matin jusqu'à la nuit. Pour aller où ?

A la nuit tombante, on nous parque dans un pré déjà transformé en bourbier par les précédents. Des autos-mitrailleuses aux quatre coins, et, pour nous obliger à nous coucher dans cette boue, les sentinelles s'amuse à tirer au-dessus de nos têtes. Pas un rhume de cerveau ; j'aurais-il quand même un bon Dieu ?

(à suivre)

NOTRE BUREAU POUR 1950

Président : **LANGVIN Joseph**

Vice-Présidents : **FRANZ Jules**
HOMMEYER Georges

Trésorier : **NADLER Marcel**

Trésorier adjoint : **HARDY Clotaire**

Secrétaire général : **ROGER Jean**

Secrétaire adjoint : **GEHIN Emile**

Commission des Fêtes, Journal :

PERRON Henri

Membres : **BLIN Gaston**
CASILE Jérôme
AUBEL Henri
FAURE Henri

IL L'A ECHAPPE BELLE !

Hier matin, en gare du Nord, à l'arrivée du rapide venant de Lille, un homme d'une quarantaine d'années a sauté du train avant l'arrêt définitif du convoi.

Sous le choc, qui fut assez rude, l'inconnu s'évanouit.

Transporté dans les locaux de la gare et soigné par le médecin de service, l'homme reprit peu après conscience ; son état n'inspire aucune inquiétude.

Il a avoué que, dans la crainte d'être en retard et de ne plus avoir de place au Gala du Stalag V B, il avait sauté avant l'arrêt du train pour accourir au bureau de location !

Un voyage en Allemagne des anciens du VB

Le voyage organisé en Allemagne par l'Amicale Vosgienne des anciens P.G. du Stalag VB a eu lieu les 31 juillet et 1^{er} août.

Ce voyage, qui avait recueilli plus de 350 adhésions, avait dû être malheureusement réduit à une centaine, sur la demande des autorités françaises d'occupation, ce qui nécessite l'organisation d'un nouveau voyage pour l'an prochain.

Chaque A.P.G. avait eu la possibilité de se faire accompagner d'un membre de sa famille, femme ou enfant.

L'itinéraire qui a été emprunté en Allemagne avait été établi de façon à ce que chaque participant puisse se rendre à Villingen, ville du Duché de Bade, siège de l'ancien Stalag VB, et, ensuite, s'il le désirait, dans la localité où il avait été en Kommando de travail et dans laquelle il pouvait passer la soirée du dimanche et la nuit du dimanche au lundi.

Parti d'Epinal à 5 heures du matin, le convoi, après avoir passé le Rhin à Neuf-Brisach, s'est arrêté à Fribourg-en-Brisgau où une

messe a été célébrée dans une église de la ville, à la mémoire des camarades décédés en captivité, par l'abbé Perry, curé de Damas-au-Bois, ex-P.G. du VB.

Après avoir traversé la chaîne de la Forêt Noire, ce qui a permis de suivre une route pittoresque aux vues magnifiques, le convoi est arrivé à Villingen où une réception avait été organisée dans la caserne de cette ville, présentement occupée par le 12^e Régiment de dragons, et qui avait abrité jadis les différents services administratifs du Stalag VB.

En annexe de cette caserne, les installations de l'ancien camp de

prisonniers subsistent encore : clôtures en barbelés, baraquements, etc... ; seuls les miradors ont disparu. La vue de ces vestiges, qui ont été témoins de tant de souffrances endurées au cours de la captivité, a procuré aux anciens P.G. l'occasion de se remettre en mémoire de nombreux souvenirs.

Après un diner servi à la caserne dans la salle du Mess des Officiers de la garnison, mis obligeamment à notre disposition par le Colonel commandant le 12^e Régiment de Dragons, le convoi s'est dirigé vers le cimetière de la ville où ont reposé les corps des camarades décédés au cours de la captivité, ces corps ayant été depuis transférés en France. Une minute de silence a été observée devant les tombes des A.P.G. polonais et tchécoslovaques décédés eux aussi au cours de la captivité.

A l'issue de cette cérémonie, les cars composant le convoi ont pris chacun une direction différente pour amener les A.P.G. dans leur ancien Kommando, leur permettant ainsi d'y séjourner jusqu'au lundi matin.

MAISONS RECOMMANDEES

Robert GRUNEWALD, Tailleur sur mesures et à façon, 4, rue Alexandre-Dumas, Paris (11^e).

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

ÉVASION

(Suite de la page 1)

« Wo ist Dormoy ? » hurle-t-il. Soudain, du bâtiment de la chirurgie, on voit sortir un Gefangenvêtu d'une longue capote et marchant comme un aveugle. C'est Dormoy.

« Mes lunettes, gémit-il, j'ai perdu mes lunettes. »

En fait, la myopie de notre camarade était connue de tout l'hôpital et, précédemment, il avait fait savoir partout, et surtout aux Allemands, que, sans lunettes, il ne pouvait se déplacer.

Embarras du sous-officier qui ne veut pas se charger d'un prisonnier aveugle. Le bureau est contacté pour résoudre cette affaire délicate. Après une heure de palabres, une solution est prise. Le détachement s'en ira sans Dormoy, mais une sentinelle va emmener le prisonnier à Villingen chez l'oculiste pour lui acheter une paire de lunettes.

« N'importe quels carreaux, glapit le Feldwebel, le principal c'est qu'il foute le camp. »

La sentinelle prit donc Dormoy par le bras, et en route pour Villingen. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que nous vîmes, entraîné par son gardien vigilant, notre camarade franchir trébuchant la porte de l'hôpital.

La route est longue pour aller chez l'oculiste. Ce fut pour Dormoy un véritable calvaire. L'arrivée en ville fut pénible. Notre aveugle heurtait tous les passants qui se faisaient copieusement engueuler par la sentinelle pour leur manque de charité.

Une vespasienne est la bienvenue pour la sentinelle, prise d'un besoin pressant. Notre Allemand laissant son prisonnier sur le trottoir va calmement satisfaire une envie naturelle. Quand il revient, il retrouve son prisonnier qui ne s'est pas déplacé d'un pouce, mais qui lui demande : « Abort ? »

— Ya, dit l'Allemand, qui, pré-

venant, prend Dormoy par le bras et le mène dans la vespasienne.

Il le cale bien dans un compartiment pour monsieur seul et, laissant Dormoy faire sa manœuvre, sort de l'édicule.

Au même moment, un civil, chapeauté, lunetté, sortait de l'autre côté et s'en allait, d'un pas vif et alerte, sur le trottoir, se mêlant à la foule des promeneurs.

Cinq minutes écoulées, la sentinelle, jugeant que le trop-plein devait être définitivement largué, retourne chercher Dormoy.

Stupéfaction ! De son prisonnier, il ne reste plus que la capote accrochée à un montant, il a beau faire les compartiments, il doit se faire une raison. Son aveugle n'est plus là. Il sort en trombe, en beuglant comme un veau. Son prisonnier ne peut aller loin, il s'est perdu sur le boulevard. Il demande aux passants s'ils n'ont pas vu un prisonnier aveugle qui doit errer lamentablement sur le trottoir et, qui sait ? sur la chaussée, au risque de se faire écraser. Mais personne n'a vu de soldat aveugle.

Alors, en désespoir de cause, il prend la capote sur son bras et remonte lentement vers la Waldho. Il ne se presse pas, car huit jours de prison l'attendent.

La nouvelle de l'évasion de Dormoy s'est répandue dans l'hôpital. Tout le monde a le sourire, sauf le collabo qui, pour exciter le flair des Chleuh, promet cinquante marks de récompense à qui ramènera Dormoy mort ou vivant. Mais il n'eut pas la joie de déboursier son argent, car notre camarade réussit parfaitement dans sa tentative.

H. P.

UN HOMME HEUREUX !

« L'homme heureux », dit le fabuliste, « n'a pas de chemise ! »

A notre époque, un homme juge son bonheur sur son état de santé, celle des siens, sa réussite dans les affaires ou l'importance de son compte en banque.

Il existe depuis peu une autre catégorie, grandement enviable de tous. C'est celle des gens avisés qui ont depuis plusieurs semaines retenu leurs places pour le Gala du Stalag V B.



Le Gérant : PIFFAULT
Impr. Montpennin

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER STUDIOS

MEUBLES DE BUREAUX COMMERCIAUX

TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION